

Projet éolien de Saint-Pierremont

Lettre d'information n°2

Mai 2021

Le mot de l'équipe projet

Suite à la première lettre d'information distribuée en décembre 2020, le projet éolien de Saint-Pierremont a progressé. Durant ces quelques mois, nous avons continué à affiner la définition du projet. En janvier et février 2021, les études paysagères et acoustiques ont été lancées, elles nous permettront ensuite de déterminer une implantation adéquate des éoliennes au regard des enjeux environnementaux identifiés.

Dans cette deuxième lettre, nous détaillerons les différentes études en cours, nous apporterons des précisions sur les éléments présents au sein de la zone de projet, enfin, nous vous présenterons un calendrier prévisionnel pour les années à venir.

Nous espérons aussi pouvoir vous rencontrer prochainement, lorsque les conditions sanitaires le permettront. Une permanence d'information sera probablement organisée au cours de l'année 2021.

Bonne lecture !



Lucie Serveau
Chef de projet
RWE Renouvelables France
lucie.serveau@rwe.com



Matthieu Delpla
Chef de projet
Enertrag
matthieu.delpla@enertrag.com

L'actualité du projet

Le projet éolien de Saint-Pierremont a désormais son site internet !

Pour suivre les avancées du projet, rendez-vous sur :

www.saint-pierremont.projet-eolien.com



Vous trouverez sur ce site, dans l'onglet concertation, un espace dédié pour nous contacter et nous poser toutes vos questions.

L'énergie éolienne : de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10

Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol



Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

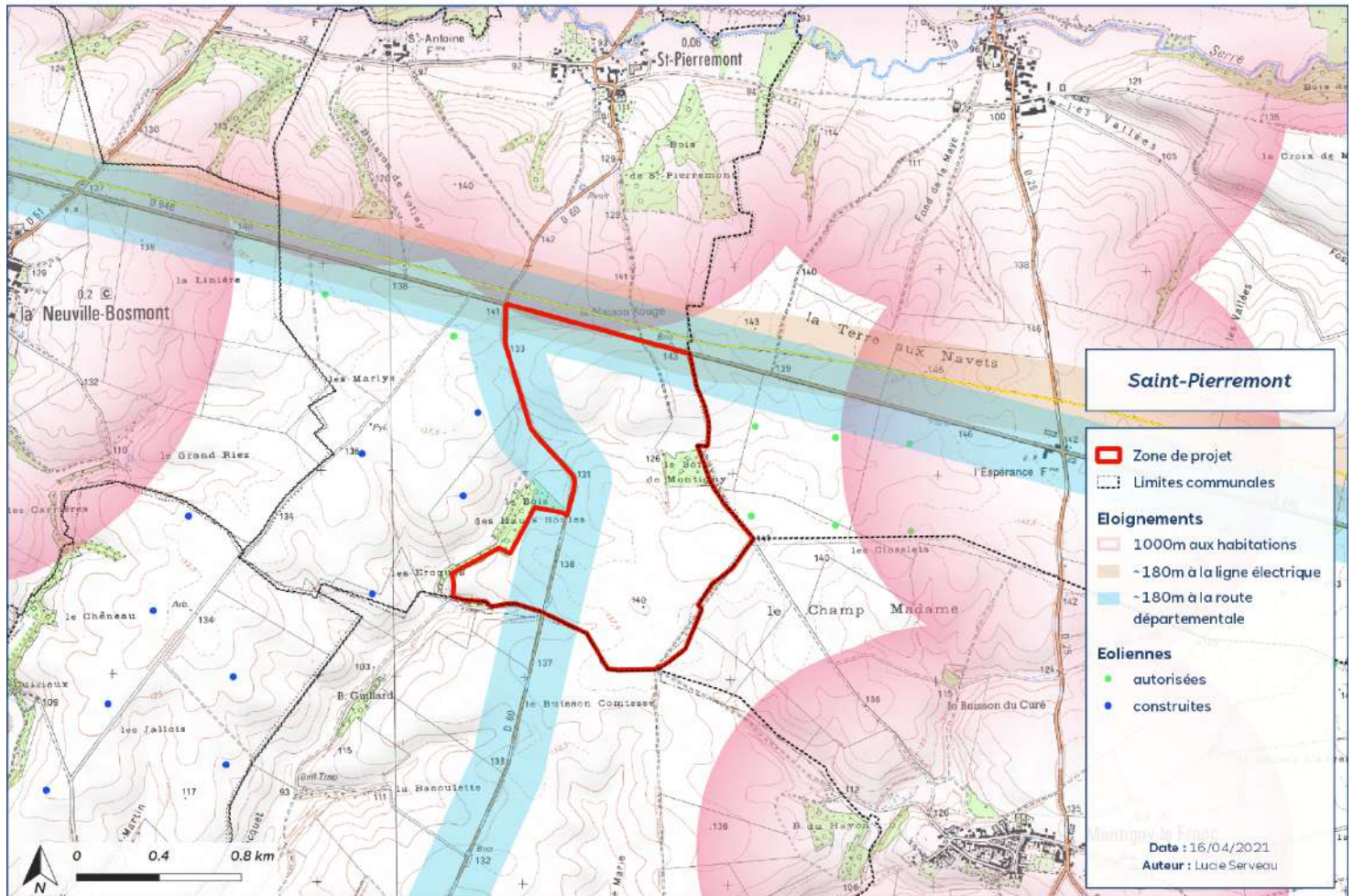
Indépendance énergétique

La France possède le 2e gisement éolien d'Europe

La zone de projet et ses enjeux

LOCALISATION DE LA ZONE DE PROJET

RWE



Les éoliennes se situeront au Sud de la départementale D946, à proximité des éoliennes déjà construites qui se trouvent sur la commune de Saint-Pierremont.

L'emplacement final des éoliennes de ce projet sera défini en prenant en compte les éléments présents à proximité ou dans la zone de projet (route départementale, boisements, habitations, etc.) et également grâce aux enjeux locaux identifiés dans les études acoustiques, paysagères et environnementales (voir page suivante). D'ici la fin de l'année 2021, plusieurs scénarios d'implantation seront étudiés avant de choisir l'emplacement final des éoliennes.

Sur la carte ci-dessus, nous avons représenté :

- Une distance d'éloignement de 1000 mètres minimum aux habitations (soit le double de la réglementation en vigueur)
- Une distance d'éloignement équivalent à la hauteur d'une éolienne à la ligne électrique (soit environ 180 mètres pour ce projet)
- Une distance d'éloignement équivalent à la hauteur d'une éolienne à la route départementale (soit environ 180 mètres pour ce projet)

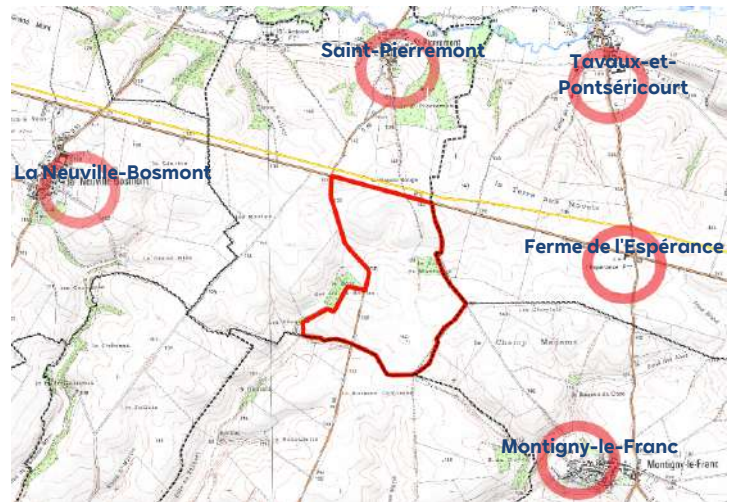
Les études en cours

L'étude acoustique

Bureau d'étude : Sixense Engineering
Calendrier : lancée en février 2021



L'étude acoustique repose sur une série de mesures du bruit au niveau des habitations les plus proches de la zone de projet. Pour ce projet, cinq points d'enregistrement ont été installés de mi-mars à mi-avril (voir la carte ci-contre). Cela permet de mesurer le bruit à l'état initial sur une durée d'environ quatre semaines. Ces mesures sont actuellement analysées par le bureau d'étude en corrélation avec le vent (vitesse et direction) et de la période de la journée (jour/nuit/soirée).



Les cercles rouges sont les 5 points d'enregistrement choisis pour l'étude acoustique

L'étude environnementale

Bureau d'étude : Audiccé
Calendrier : lancée en août 2020



L'étude environnementale est réalisée durant un cycle biologique complet, c'est-à-dire 1 an. Elle repose sur des sorties régulières sur le terrain pour observer les espèces présentes, de jour comme de nuit. La faune (avifaune, chauves-souris, amphibiens, mammifères, reptiles, insectes) et la flore locales sont prises en considération. Les chauves-souris sont étudiées notamment grâce à des écoutes en hauteur réalisées en continu à l'aide du mât de mesure.

L'étude paysagère

Bureau d'étude : Ater Environnement
Calendrier : lancée en janvier 2021



L'étude paysagère s'appuie sur un diagnostic complet (relief, géologie, monuments et sites emblématiques, villages) pour évaluer la sensibilité du territoire.

Ensuite, des photomontages sont réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis plusieurs dizaines de points de vue. Ils permettent d'apprécier l'insertion paysagère du parc, et ainsi d'ajuster l'implantation des éoliennes.

Les étapes à venir

Automne
2021

Choix de l'implantation
et permanence
d'information

Début
2022

Dépôt du dossier de demande
d'autorisation
environnementale en
Préfecture

2022
-
2023

Instruction du dossier
et enquête publique

2023

Décision
préfectorale

2024

Mise en service et
exploitation du
parc

Construction
du parc

2025

Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

Issu de l'acquisition de Nordex Développement, acteur historique du développement éolien et solaire depuis 2001, RWE Renouvelables France est aujourd'hui l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés.

Fort d'une équipe de plus de 80 collaborateurs expérimentés, RWE Renouvelables France conçoit des projets de parcs éoliens et solaires en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations. Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.



Enertrag

ENERTRAG, société familiale, d'origine allemande, est une société qui développe, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 1992, ENERTRAG a installé un peu plus de 672 éoliennes en Europe, représentant, une production annuelle de près de 1,5 milliards de kWh par an, équivalent à la consommation électrique de 2 millions de personnes.

En France, ENERTRAG emploie plus de 70 personnes qui sillonnent une grande partie du territoire national. Créée en 2002, la société ENERTRAG AG France a installé 186 éoliennes représentant une puissance totale de 390 MW.

Pour ENERTRAG, développement de l'éolien et protection de la biodiversité sont indissociables. La société met donc au premier plan l'écologie et la préservation de la biodiversité dans tous ses projets. Pour chacun d'eux, des mesures spécifiques à la biodiversité sont mises en place pour préserver et favoriser le développement de la faune et la flore.

